

CONSEIL D'ADMINISTRATION

9 Septembre 2024

Siège social - Gentilly

Présents :

BARRIERE Christian, membre
BOITEUX Jean-Michel, membre
CIRIEGI Evelyne, Présidente du CROSIF, membre de droit
CONDAMINET Christine, VP Professionnalisation
DENISET Marc, membre
FAVAREL Bernard, membre
HELIER Marie, Trésorière
KADEM Ahcène, membre
KEROMNES Armelle, membre
LEGUY William, membre
MICHEL André, membre
MICHEL Chantal, Trésorière adjointe
MONTOURSIS Didier, membre
PONSON-SACQUARD Pascal-Pierre, Président
STUTZ Ingrid, VP Santé & Bien-Etre

Excusés :

ALVARADO Gérard, Membre
CASSES Lionel, Secrétaire
GOURBESVILLE Emmanuel, membre
KANE Papa Saly, membre
POLICON Marie-Thérèse, Secrétaire-adjointe
RIVERA Patrick, VP Politique Publique et SHN
ROBERT David, membre du Bureau – fonction RH
SILORET Jean-Louis, membre
ZAKARIAN Christian, membre

Absent :

DONZON André, VP Education & Citoyenneté

Ouverture de la réunion à 19h20

Suite à la demande du Président, Ingrid STUTZ se propose d'être Secrétaire de séance, ce qui est approuvé par le CA à l'unanimité.

1. Approbation du CR de la réunion du 24 juin 2024

Ingrid remarque des fautes de frappe ; après correction de ces dernières le CR est soumis au vote :

Contre : 1

Abstention : 1

Pour : 13

Le CR est adopté.

2. Point sur les procédures de licenciement de Candice BESSARD et Steven HENG (protocoles transactionnels, coût final pour le CDOS,...)

Les 2 protocoles de 9000€ ont été signés sur un modèle de protocole adressé par un ancien membre du CROS. Les 2 virements de 9000€ ont été effectués le 6 Août pour un coût total de 18000€.

Les 2 protocoles ont été transmis à la trésorière et au secrétaire avec la notion de confidentialité.

Bernard Favarel souhaite être destinataire de ces documents en tant que membre du CA, et constate un entretien de l'opacité du fonctionnement du CDOS94.

La complexité de la situation du CDOS94 est de nouveau constatée par plusieurs membres du CA.

William Leguy demande si dans le protocole est indiqué le renoncement à solliciter les prudhommes. La réponse positive du président est donnée.

Le CA demande de recevoir les 2 protocoles avec le respect de la confidentialité.

De plus l'ensemble des documents confidentiels doivent être impérativement stockés au siège social du CDOS94 et non au domicile du président ou de quiconque.

Vote du CA : diffusion des 2 protocoles aux membres du CA :

1 contre

1 abstention

Pour : 13

Les protocoles seront donc transmis par le Président.

La trésorière-adjointe explique au CA les difficultés au niveau de la comptabilité actuellement. La trésorière remercie son adjointe pour l'aide et le travail accompli.

Les comptes sont produits jusqu'au 30 Juin 2024.

Marc Deniset indique que les documents comptables promis à l'envoi le lendemain du CA du 24/6 ne l'ont pas été, malgré les relances faites cet été.

William s'interroge sur le changement de logiciel : la réponse est que des copies d'écriture étaient effacées illustrant un dysfonctionnement.

Le CA se demande de qui viennent les actes malveillants de cet été (problématiques des 6 places pour les J.O. de notre ex-salariée – mise en vente de 5 et transfert d'une) et de la mi-Mai (sms étrange reçu sur son portable personnel par notre ex-directeur ne faisant plus partie des effectifs du personnel en provenance du portable professionnel d'une future ex-salariée).

3. Information suite aux courriels de Mylène SECHAUD concernant les billets pour les JO.

Ingrid s'interroge et s'insurge sur la situation et la temporalité des événements entre le 14 et le 17 Mai :

- Stories FB le 15/5 pour organisation d'un job-dating 3 jours plus tard,
- Sms étrange reçu le 16 mai par notre ex-directeur sur son portable personnel en provenance d'un ancien portable pro d'une salariée,
- Annulation du job-dating le 17 Mai,
- Transfert et mise en vente des places de Mylène Séchaud entre le 15 et le 17 Mai selon ses indications transmises par mail au CA le 6 Août.

S'ensuit un long échange sur les procédures, les codes d'accès etc...

Au départ de notre Directeur Romain Legrand, ce dernier a transmis dans un coffre-fort numérique les codes et accès à David ROBERT ayant reçu la délégation de la fonction RH par le Président.

Le CA demande que les codes soient détenus par :

- Le Président,
- Le Secrétaire Général,
- La Trésorière.

Questions d'Ingrid STUTZ transmises le 28 Août par mail à l'ensemble des destinataires de la convocation pour la réunion du CA :

- *Quel a été le planning professionnel de Mané GUEYE entre le 29/4/2024 – date de sa lettre de démission, et le 24/5/2024 – date de la fin de son contrat ?*

Le Président n'est pas en capacité de donner une réponse claire et précise.

- *Quand et à qui a-t-elle rendu ses outils professionnels ?*

Le Président n'est pas en capacité de donner une réponse claire et précise.

- *Quel a été son dernier jour de travail et de présence au CDOS94 ?*

Le Président n'est pas en capacité de donner une réponse claire et précise.

- *Qui a réalisé la mise en vente des 5 places et transféré la 6^{ème} place?*

Le Président n'est pas en capacité de donner une réponse claire et précise.

De longs échanges se déroulent par rapport à la situation du CDOS94.

La situation s'enlise depuis le 24 Avril 2024.

Christian Barrière qualifie la situation du CDOS94 de catastrophique.

William nous informe d'échanges qu'il a eu avec les partenaires institutionnels qui sont informés de la situation du CDOS94.

Ingrid fait remarquer que le CDOS94 se trouve aujourd'hui dans la situation écrite dans la 1^{ère} page de ses statuts.

Le CA souhaite qu'une décision soit prise. Il faut absolument assainir le fonctionnement et s'emparer des outils institutionnels pour remettre les choses à plat.

A 20h15 Lionel Casses, Secrétaire, est contacté au téléphone par Ingrid afin qu'il puisse suivre la suite de la réunion. Explication de la situation est donnée à Lionel.

Marc Deniset fait remarquer qu'il existe beaucoup de faisceaux d'indices d'actes illustrant un fonctionnement malsain, voire malveillant.

Il est précisé que le Président a aussi la responsabilité d'avoir délégué des fonctions à une personne dont il ne semble pas informé.

De nombreux, longues et parfois houleuses discussions ont lieu entre les membres du Conseil d'Administration sur les différents dysfonctionnements, événements, problèmes et l'actualité à date.

Suite à tous ces échanges, la question suivante est posée : que Souhaite le CA ?

A. CA propose au président de démissionner.

Le président indique que "ce point (sa démission) n'est pas à l'ordre du jour.

Il stipule qu'il "ne démissionne pas ce soir".

Le président refuse de démissionner.

Conformément aux statuts :

B. Le CA émet un vote de défiance à l'encontre de la gestion hors statuts par le Président du CDOS94.

Le vote se déroule à bulletin secret.

Contre : 2

Abstention : 1

Pour : 12

La conséquence de ce vote est qu'un CA doit être convoqué dans les 3 mois.

Le CA mandate Evelyne Ciriégi, Présidente du CROSIF et membre de droit du CA, pour contacter le service juridique du CROSIF afin d'avoir un retour et une validation de l'application des statuts.

La date déterminée pour la prochaine réunion du CA est le **Vendredi 4 Octobre 2024 à 19h au siège du CDOS94.**

Le CA demande à Pascal-Pierre Ponson-Sacquard de ne plus représenter le CDOS94 à toute manifestation.

Au vu de la situation du CDOS94, l'ensemble des projets en cours et futurs sont mis en pause.

4. Communication des identifiants et des mots de passe des sites, réseaux et applications du CDOS 94.

A ce jour Lionel CASSES notre secrétaire n'a rien reçu suite à son mail du 27 Août 2024 relatif à cette demande.

5. Point financier : communication des éléments budgétaires, information sur les subventions et les éléments financiers.

Des explications sont données par la trésorière-adjointe après transmission de l'état des comptes au 30 Juin 2024. Pour le CRIB aucune subvention n'a été reçue à ce jour. Etant donné la mise en pause de tout projet et actions, il sera possible que le CDOS94 doive rendre tout ou partie de subvention déjà reçues.

La suite de ce point sera traitée lors de la séance du CA du 4/10/2024.

6. Recrutements.

Ce point sera traité lors de la séance du CA du 4/10/2024.

7. Projets et perspectives 2024/2025.

Ce point sera traité lors de la séance du CA du 4/10/2024.

8. Questions diverses

Christine Contaminet évoque le dossier "Services civiques" et demande comment fonctionne le CDOS 94 à compter de ce jour avec les SC?

Il est convenu que les SC en cours, se terminent.

Les nouvelles demandes sont gérées par le CROS selon les indications de Didier Montoursis.

La séance est clôturée à 22h30.

Ingrid STUTZ
Secrétaire de séance

